

Version: 7 / CH Date de révision: 26.09.2025

N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025



# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Marabu Textil Neon Set Painter 073

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

# Utilisation de la substance/préparation

Encre pour crayons de couleur

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse/fabricant

Marabu GmbH & Co. KG

Asperger Strasse 4

71732 Tamm

Deutschland No. de téléphone

+49-7141/691-0

Service émetteur /

Department product safety

téléphone

Adresse email de la

PRSI@marabu.com

PRSI@marabu.com

personne

responsable pour

cette FDS

cette i Do

Service émetteur /

Department product safety

téléphone

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

# Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

EUH208 Contient masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et

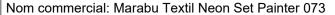
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-

one, Peut produire une réaction allergique.

#### Informations complémentaires

Etiquetage selon le règlement (UE) no 528/2012

Page: 1 (12)





N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025

Contient un produit biocide: masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

# 2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# Composants dangereux

## 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

No. CAS 2634-33-5 No. EINECS 220-120-9

Concentration < 0,036 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400
Skin Sens. 1A H317
Acute Tox. 4 H302
Skin Irrit. 2 H315
Eye Dam. 1 H318
Acute Tox. 2 H330
Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1A H317 >= 0,036 %

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

No. CAS 55965-84-9

Concentration >= 0,001 < 0,0015 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 2 H330 Aquatic Chronic 1 H410 Aquatic Acute 1 H400 Skin Sens. 1A H317 Skin Corr. 1C H314 Acute Tox. 2 H310 Acute Tox. 3 H301 Eye Dam. 1 H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1C H314 >= 0.6 Eye Irrit. 2 H319 >= 0.06 < 0.6 Skin Irrit. 2 H315 >= 0.06 < 0.6 Skin Sens. 1 H317 >= 0,0015 Aquatic Acute 1 H410 M = 100Aguatic Chronic 1 H410 M = 100Eye Dam. 1 H318 >= 0,6 %

Page: 2 (12)



Version: 7 / CH Date de révision: 26.09.2025

N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025



# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

## En cas d'inhalation

Aucune mesure particulière nécessaire.

#### En cas de contact avec la peau

Wash immediately with: Eeau. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d+eau. Si I+irritation persiste, veuillez consulter un médecin.

### En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Poudre ABC, Dioxyde de carbone, Mousse, Produits extincteurs en poudre

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); une épaisse fumée noire; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

# 5.3. Conseils aux pompiers

## **Autres données**

Adapter les mesures d'extinction à l'environnement. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Porter une protection individuelle. Veiller à assurer une aération suffisante. Pour les secouristes : Porter un équipement de protection (voir section 8).

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Nom commercial: Marabu Textil Neon Set Painter 073

Version: 7 / CH Date de révision: 26.09.2025

N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025



# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

# Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

## Classe de feu / Classe de température / Classe d'explosibilité de poussière

Clase de combustibilité B (matières combustibles liquides)

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Aucune mesure particulière nécessaire.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Encre pour crayons de couleur

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

# Valeurs limites d'exposition

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Liste SUVA Type MAK

Valeur 0,2 mg/m³ Valeur limite à courte terme 0,4 mg/m³

Groupe du risque pendant la grossesse: S

# Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

#### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Consommateur

Long terme

par inhalation

Effet systémique

Concentration 1,2 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)



Nom commercial: Marabu Textil Neon Set Painter 073

Version: 7 / CH Date de révision: 26.09.2025

N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

mode d'effet

Ouvrier

Long terme

par inhalation

Effet systémique

Concentration 6,81 mg/m³

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Durée d'exposition

Voie d'exposition

Ouvrier

Long terme

dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 96,9 mg/kg/d

Valeur type Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf. Consommateur
Durée d'exposition Long terme
Voie d'exposition dermale

mode d'effet Effet systémique

Concentration 0,345 mg/kg/d

# Concentration sans effet prévisible (PNEC)

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Valeur type PNEC
Type Eau douce
Concentration 0,004

Concentration 0,004 mg/l

Valeur type PNEC

Type eau (rejet intermittent)

Concentration 0,0011 mg/l

Valeur type PNEC
Type Eau salée

Concentration 0,0004 mg/l

Valeur type PNEC Type STP

Concentration 1,03 mg/l

Valeur type PNEC

Type Sédiment d'eau douce

Concentration 0,0499 mg/kg

Valeur type PNEC Type Sol

Concentration 3,0 mg/kg

Valeur type PNEC

Nom commercial: Marabu Textil Neon Set Painter 073

Version: 7 / CH Date de révision: 26.09.2025

N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025

Type Sédiment marin

Concentration 0,00499 mg/kg

# 8.2. Contrôles de l'exposition

# Contrôle de l'exposition

Aucune précaution particulière n'est requise.

#### **Protection respiratoire - Note**

N'est pas nécessaire

#### Protection des mains

N'est pas nécessaire

## Protection des yeux

N'est pas nécessaire

### Protection du corps

N'est pas nécessaire

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matièreliquideCouleurcoloréOdeurinodore

Point de fusion

Valeur 0 °C

Point de congélation

Valeur 0 °C

# Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 100 °C

#### inflammabilité

N'est disponible

# Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque N'est disponible

Point d'éclair

Remarque Non applicable en raison de la nature du produi

Température d'inflammabilité

Remarque N'est disponible

température de décomposition

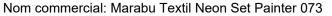
Remarque N'est disponible

valeur pH

Valeur 6 à 8

Viscosité

Remarque



Version: 7 / CH Date de révision: 26.09.2025

N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025

Remarque N'est disponible

solubilité(s)

Eau

Valeur 100 %

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque N'est disponible

Pression de vapeur

Remarque N'est disponible

Densité et/ou densité relative

Valeur 1,15 g/cm<sup>3</sup>

température 20 °C méthode DIN EN ISO 2811

Densité de vapeur relative

Remarque N'est disponible

Caractéristiques des particules

Remarque N'est disponible

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

# 10.2. Stabilité chimique

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

# 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme (voir section 1).

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë par voie orale

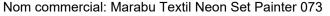
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

# Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

ATE 450 mg/kg



Version: 7 / CH Date de révision: 26.09.2025

N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Espèces rat

DL50 4115 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

ATE 0,21 mg/l

Administration/Forme Poussières/Brouillards

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

**Exposition unique** 

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers



Version: 7 / CH Date de révision: 26.09.2025

N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025

## Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

#### Autres données

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Le mélange a été évalué sous application de la règle d'additivité spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et classé conformément aux risques toxicologiques identifiés.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et est classé comme non dangereux pour l'environnement.

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50 0,188 mg/l

Durée d'exposition 96 h

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Espèces truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
CL 50 2,18 mg/l

Durée d'exposition 96 h

# **Toxicité pour les daphnies (Composants)**

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Espèces Daphnia magna

CE50 0,126 mg/l

Durée d'exposition 48 h

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Espèces Daphnia magna

CE50 2,94 mg/l

Durée d'exposition 48 h

# **Toxicité pour les algues (Composants)**

masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

Espèces Selenastrum capricornutum

CE50 0,027 mg/l

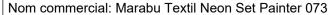
Durée d'exposition 72 h

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata

ErC50 0,11 mg/l

Durée d'exposition 72 h



Version: 7 / CH Date de révision: 26.09.2025

N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

## Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque N'est disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

# 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

# Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

#### 12.7. Autres effets néfastes

## Indications générales

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-

#### Information pour tous les modes de transport

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

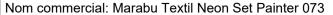
# **Autres informations**

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable; décomposition

Page: 10 (12)







N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025



# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### COV

COV (CH) 0 %

Remarque Le produit contient un maximum de 3% de COV (CH).

## **Autres réglementations**

Le produit est conforme aux exigences du règlement 2019/1021 sur les polluants organiques persistants. Le produit répond aux exigences du règlement 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Le produit n'est pas soumis au règlement 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

# **Autres informations**

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# mentions de danger H-de la rubrique 3

H301	l'oxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

# catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2 Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3 Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1

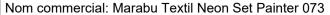
Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Corr. 1C Corrosion cutanée, Catégorie 1C
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2

Skin Sens. 1A Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A

# Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Page: 11 (12)



Version: 7 / CH Date de révision: 26.09.2025

N° de matière: 1711000000080-73 remplace la version: 6 / CH Date d'impression: 14.10.2025

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances du produit concerné à la date donnée et correspond à la législation en vigueur à ce jour. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constitue pas l'évaluation des risques en milieu du travail de l'utilisateur, telle que requise par d'autres textes sur la santé et la sécurité.

Page: 12 (12)